

Union
syndicale
SolidairesNuméro 58
juin / juillet 2012
édité le 5 juin 2012

L'attitude Sud

éducation
Loire

Le journal de Sud éducation Loire

Quelle rentrée ? Quelle école ?

Bien entendu, il y a du soulagement à en avoir fini avec N. Sarkozy et son gouvernement. Et un certain nombre de choses changent, dans l'ambiance, dans des annonces sur la justice par exemple. Cependant, les transformations profondes dont l'école et la société ont besoin dépendent maintenant avant tout des mobilisations que nous saurons construire... ou pas.

Le nouveau pouvoir politique engage un grand processus de « consultation », aussi bien au niveau interprofessionnel que dans l'éducation, où est annoncé « un grand et beau débat sur l'école ». Son objectif est de construire des consensus avec tout ou partie des organisations syndicales de salarié-e-s, mais aussi avec le patronat. L'heure serait au « dialogue social » entre le gouvernement et des « partenaires sociaux » dont les oppositions fondamentales sont ainsi reléguées au rang de divergences d'opinion qu'il serait possible de résoudre autour d'une table entre gens de bonne compagnie. Cette recherche du consensus avec le MEDEF et les financiers est bien le cadre global des politiques annoncées par le nouveau Président et son équipe, qui ne s'inscrivent aucunement dans un affrontement avec les puissances de l'argent, les grands patrons et les actionnaires.

La réformette sur les retraites est un exemple : il ne s'agit en rien d'un retour au droit pour tou-te-s à la retraite à 60 ans, et encore moins d'abroger la contre-réforme des retraites pour le RETRAIT duquel nous étions des millions en grève et dans la rue à l'automne 2010. L'essentiel n'est pas touché : l'augmentation de la durée de cotisation, le système des décotes, les 62 ans pour avoir le droit de partir, les 67 ans pour tous ceux et surtout toutes celles qui n'auront pas leurs annuités à 62 ans et qui devront poursuivre leur activité salariée pour ne pas vivre une retraite dans la pauvreté...

Les annonces sur le SMIC (« un coup de pouce limité » alors qu'il y a urgence sociale à augmenter drastiquement le SMIC, les minimas sociaux, et les salaires) sont du même tonneau : elles reçoivent d'ailleurs l'assentiment du MEDEF, ce qui est toujours l'assurance d'un mauvais coup pour les salarié-e-s.

Pour l'école, l'annonce d'un millier de postes pour la rentrée 2012 ne doit pas masquer cette réalité : nous aurons une nouvelle rentrée de régression scolaire, avec 13000 postes en moins. On est loin du plan d'urgence dont l'école a besoin. Bien sûr, on annonce 60000 postes en 5 ans. Mais personne ne nous fera croire qu'il n'y avait pas de quoi immédiatement créer des milliers de postes, en commençant par la titularisation des personnels précaires.

Et ces 60000 postes annoncés pour l'éducation, personne ne sait aujourd'hui sous quels statuts ils seront budgétés. Si c'est pour multiplier les contrats précaires... En revanche, il est annoncé ouvertement que ces créations dans l'éducation se feront à nombre de fonctionnaires total constant. Autrement dit, d'une part, la politique de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite qui a été suivie ces dernières années est validée par le nouveau pouvoir : il ne cherche nullement à revenir sur ce plan social massif dans la fonction publique. D'autre part, il y aura donc de nouvelles suppressions de postes dans d'autres services publics, puisqu'il s'agit d'un transfert et non de créations de postes. La responsabilité des organisations syndicales et des personnels est de le faire clairement savoir : « nous refusons de déshabiller Pôle ». À Pôle emploi, dans la santé, aux impôts, etc., partout il y a besoin de davantage de personnels pour satisfaire les besoins sociaux avec un service public de qualité.

La question qui se pose aujourd'hui au monde du travail est donc la suivante : laisserons-nous se dérouler tranquillement cette politique appuyée sur un « dialogue social » prétendument consensuel, ou créerons-nous les rapports de force par nos mobilisations pour imposer sur tous les plans des mesures pour répondre aux besoins urgents des salarié-e-s et de la société ?

La question se pose au niveau interprofessionnel comme dans notre secteur. A l'heure où on nous annonce un grand débat sur l'école pour mieux masquer les insuffisances des mesures d'urgence, retravailler les principes qui doivent guider nos luttes pour une autre école est une condition pour l'action. Vous trouverez dans les pages intérieures un texte de synthèse à ce sujet adopté lors du récent congrès national de la fédération SUD éducation. Et encarté dans ce bulletin, vous trouverez un numéro spécial 1^{er} degré du journal de notre fédération.



Quelle école ?

Synthèse issue du congrès national de la fédération des syndicats SUD éducation de mai 2012

L'école ne saurait radicalement évoluer sans un changement radical de société. Mais nous avons quotidiennement besoin dans nos luttes de références claires, pour agir dans l'école telle qu'elle est.

L'école actuelle s'est construite sur quelques grands mythes qui ont l'avantage de pouvoir nous servir de références communes : l'école laïque, gratuite et obligatoire, accessible pour toutes et tous comme un service public garanti par l'État.

Que ce mythe ait été dès l'origine remis en cause ne l'empêche pas d'être une référence commune, sur laquelle s'appuyer.

Dès cette origine pourtant, le mouvement syndical et révolutionnaire s'est posé une question : l'État doit-il contrôler l'éducation ? Car, que ce soit d'un point de vue pédagogique (pour les élèves) comme pour les enseignants (leur statut, leur position hiérarchique), le rôle de l'État dans l'Éducation n'est pas neutre.

Dans ce contexte, « Quelle école voulons-nous ? » Une école pour tous et pour toutes, qui soit à la fois éducatrice et émancipatrice, ouverte et coopérative, et structurellement repensée. Cette définition mérite débats et interrogations : parler des missions de l'école, c'est parler des statuts et des activités de l'ensemble constitué par les personnels, les élèves, les parents et les différents acteurs de l'institution ; parler du contexte éducatif que nous souhaitons, des idées que nous défendons prioritairement par rapport aux transmissions du savoir et aux acquisitions de connaissances, de la conception du métier que nous avons. Mais c'est aussi parler des contingences matérielles, de l'organisation du temps et de l'espace, de la transformation des modalités de l'apprentissage, de la démocratie au quotidien.

1/ Une école pour tous et pour toutes

Une école pour tous et pour toutes, c'est une école qui refuse ce qu'on appelle l'« échec scolaire », qui est aussi un échec social.

Cette école doit donc tout faire pour amener tous les élèves à un niveau de connaissances et de réflexion leur permettant de vivre librement et solidairement par la transformation de la société.

Cette école doit donc avant tout tenter de pallier aux inégalités sociales. C'est pourquoi nous devons défendre et développer les RASED, l'enseignement spécialisé, l'intégration des enfants handicapés ou en difficulté d'intégration dans des structures adaptées, avec leurs camarades ou non. En aucun cas nous ne devons accepter que des structures spécifiques soient conçues en termes de hiérarchie des formations.

Une école pour tous et pour toutes, c'est une école de l'intégration par et dans la laïcité.

L'école ne se limite pas à la transmission des savoirs. De fait, elle a toujours joué un rôle d'intégration sociale et culturelle.

Un des acquis historiques du système éducatif français repose sur la laïcité. La défense de la laïcité se doit d'être sans concession. C'est pourquoi nous refusons le financement du secteur privé par des fonds publics, nous demandons la fin de la dualité publique/privée et la confiscation sans indemnité ni rachat des écoles et formations privées.

Une école pour tous et pour toutes, c'est une école solidaire et équitable.

La solidarité implique pour les personnels enseignants un statut unique, et pour tous les acteurs de l'école un traitement égalitaire en matière de salaire. Ceci passe par la fin de la précarité, par le développement d'emplois statutaires pour des personnels formés, et bénéficiant de formation continue.

La solidarité implique aussi le refus de la concurrence entre établissements, le refus de la hiérarchisation des filières et des formations, et des moyens supplémentaires pour les zones et les élèves défavorisés, tant que ces zones perdureront.

Une école pour tous et pour toutes, c'est une école qui offre une formation polyvalente.

C'est pourquoi nous devons défendre un enseignement qui reconnaisse toute la valeur des formations pratiques et manuelles, pour tous, en parallèle à des enseignements théoriques, dès le plus jeune âge, tout autant que la valeur d'enseignements « théoriques » de culture générale pour tous. Dis autrement, des ateliers philosophiques doivent avoir leur place dès le primaire et dans tous les enseignements de Lycée professionnels ou pas, comme des ateliers de jardinage, d'industrie ou de bâtiment. Enfin, l'enseignement professionnel proprement dit, pour tous les métiers, ne doit pas être laissé aux entre-

prises. « En ce sens, nous devons lutter contre la tendance actuelle à généraliser l'apprentissage, et nous devons défendre la spécificité de l'enseignement professionnel, mais enfin débarrassé de son image dévalorisée car tourné trop spécifiquement vers des enseignements « pratiques ».

SUD éducation défend l'idée d'un lycée unique, qui a l'avantage sur ce point précis, de valoriser une idée de l'enseignement général et polytechnique pour tous, recule l'âge du choix d'une orientation professionnelle, fait partager une meilleure connaissance des besoins et intérêts des différents corps de métiers...

2/ Une école démocratique et émancipatrice

Pour que l'école soit démocratique, il faut une communauté éducative et démocratique.

Dans une société qui valorise la compétition, la solidarité ne se décrète pas. Les établissements scolaires sont de plus en plus soumis à une hiérarchisation intense des rapports par le management. Face à ce développement de l'autorité, où on retrouve le fonctionnement étatique et bureaucratique évoqué en introduction, il faut développer à la base une solidarité active des acteurs de l'école, parents, enseignants et non enseignants, le rejet de tout ce qui peut renforcer l'autorité pyramidale: l'inspection autant que l'évaluation par les chefs d'établissements, le recrutement des enseignants sur des postes à profil, les conseils pédagogiques sous l'autorité des chefs d'établissement. Ce que nous voulons est donc une école dont on repense la structure.

En ce qui concerne l'émancipation, il s'agit bien de développer l'autonomie des élèves, leur aptitude à surmonter les contraintes, leur esprit critique, leur appropriation du savoir, et finalement de les aider à faire les meilleurs choix possibles pour eux en fonction de leurs intérêts, en développant le travail de groupe, la solidarité entre élèves, les projets créatifs et culturels, c'est à dire le contraire de l'école utilitaire et individualiste qu'on nous impose.

En ce sens l'école doit être ouverte et coopérative, permettant et développant une pédagogie active avec des élèves partie prenante de leur formation, collectivement. C'est pourquoi nous nous opposons au développement d'une évaluation individuelle se prétendant de plus en plus précise, par compétences ou non, qui aboutit au classement et la hiérarchisa-

tion des individus, en vue de leur employabilité. Ce qui ne veut pas dire qu'une réflexion pédagogique autour de la notion de compétences, outil pour construire différemment des savoirs repensés, n'est pas utile.

Le droit à l'expérimentation doit être réaffirmé. Les établissements expérimentaux ont toujours été marginalisés en France, alors que leur constante est la mise en place d'une pédagogie progressiste fondée sur le travail collectif et sur une plus grande responsabilité accordée aux enseignants et aux élèves. Il est important de s'appuyer sur ces expériences, en y prenant ce qui peut correspondre à notre projet (une école coopérative) et en écartant ce qui peut être dangereux dans ce projet (des postes spécifiques ainsi expérimentés aussi).



SUD éducation, qu'est-ce que c'est ?

1 UN SYNDICAT SOLIDAIRE : discriminations, précarité, droits des femmes, sans-papiers, La Poste, le Rail, OGM, recherche, culture, services publics..., toutes nos luttes doivent converger, dans le public et le privé. L'union syndicale Solidaires y contribue activement. (Elle regroupe les syndicats SUD et d'autres syndicats de différents secteurs professionnels). Partout, la solidarité doit l'emporter sur la recherche du profit. SUD défend en priorité les personnes les moins protégées.

2 UN SYNDICAT UNITAIRE ET INTER-CATEGORIEL : parce que c'est faire le jeu des pouvoirs que de sectoriser les luttes et d'éparpiller les revendications, nous sommes un syndicat résolument intercatégoriel : un seul syndicat pour tous les personnels de l'Éducation Nationale, tous métiers confondus, de la maternelle à l'université, sans condition de statut ni de grade. SUD prône l'unité d'action du front syndical, tout en exprimant ses propres orientations pour faire vivre le débat démocratique.

3 UN SYNDICAT DÉMOCRATIQUE : tous les deux mois, nos assemblées générales d'adhérent-e-s (toujours ouvertes aux sympathisant-e-s) prennent les décisions d'orientation. Nous pratiquons la rotation des responsabilités. Les collègues qui, pour une durée limitée, ont des heures de décharge syndicale, travaillent toujours au moins à mi temps, dans toute la fédération SUD éducation. Avec SUD, pas de bureaucratie, vos élu-e-s et vos représentant-e-s partagent votre quotidien professionnel. Nous défendons la conduite des mouvements de grèves par les personnes mobilisées, et mettons nos moyens au service des luttes.

4 UN SYNDICAT DE LUTTE : SUD refuse le clientélisme et la cogestion. Nous refusons de cautionner les régressions en négociant à la marge les contre-réformes libérales. Les élections (professionnelles ou autres), ne suffiront pas à obtenir les changements radicaux dont l'école et la société ont besoin. Ces changements passent, en particulier, par un mouvement social qui affronte le gouvernement, sous le contrôle des grévistes.

5 UN SYNDICAT DE TRANSFORMATION SOCIALE : SUD lutte pour les revendications immédiates des personnels (salaires, conditions de travail, protection sociale...) mais aussi pour une rupture avec ce système qui vit de l'inégalité et de la précarité : pour une autre école, une autre société. Pour être efficace, notre syndicalisme ne s'arrête donc pas à la porte des lieux de travail.

06 75 81 77 07 / loire@sudeducation.org
20 rue Descours 42000 St-Étienne
www.sudeducation42.org

L'attitude ^{éducation} **Sud** _{Loire}

Le journal de SUD éducation Loire

Bimestriel – numéro 58

juin / juillet 2012 – édité le 5 juin 2012

L'attitude SUD

20 rue Descours

42000 Saint-Étienne

Directeur de publication :

David Simeone

Journal imprimé par nos soins

Tiré à 1 400 exemplaires

N° CPPAP: 0615 S 06031

N° ISSN 1761-5259

Prix : 2 € - Abonnement annuel : 12 €

Dispensé de timbrage

P

P R E S S E

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE 

Saint-Étienne Gu Poste

Sommaire

Édito	1
Quelle école ?	2/3
SUD éducation, qu'est-ce que c'est ?	4

Encart : journal national spécial 1^{er} degré

Ne restez pas isolé-e-s !

Battez-vous pour vos droits, et pour le service public d'éducation.

Pour une autre école, une autre société,
(re)joignez Sud éducation Loire !

Pour nous contacter :

- 06 75 81 77 07 / loire@sudeducation.org
- 20 rue Descours 42000 St-Étienne

L'actualité des luttes, les informations sociales et syndicales, de la Loire et d'ailleurs, de l'éducation et du reste, c'est sur notre site, régulièrement actualisé :

www.sudeducation42.org

